



Carte de synthèse des enjeux

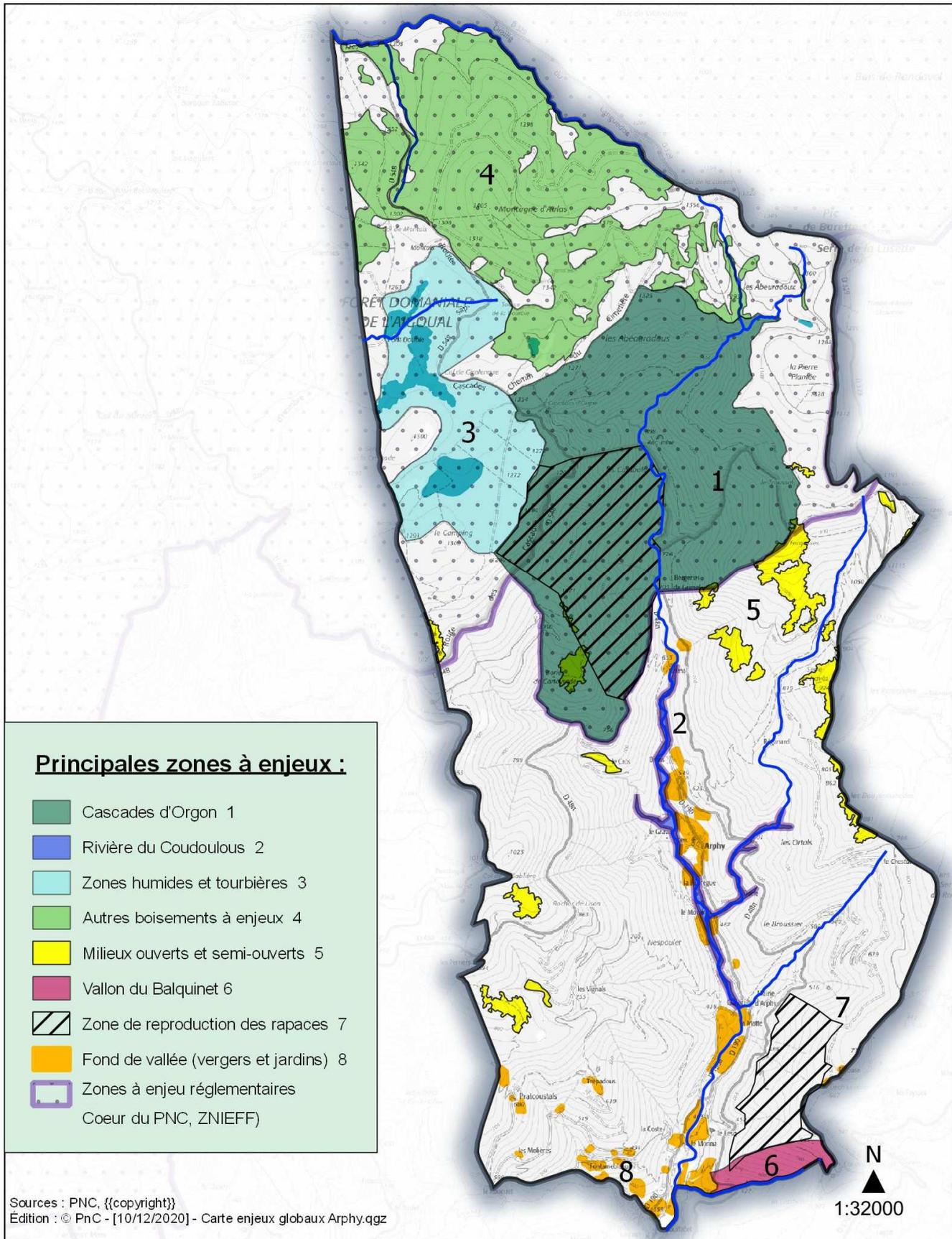


Tableau de synthèse des enjeux communaux

Zone géographique	Zone concernée	Enjeux (synthèse)
Milieux humides et milieux aquatiques	Les zones humides et tourbières (3)	> Préserver le réseau de zones humides d'altitude (très fort enjeu patrimonial), maintenir leurs "fonctionnalités" écologiques et hydrauliques (ex: régulation des débits des cours d'eau, stockage de carbone...) > Valoriser ces joyaux de la commune
	Le Coudoulous et ses berges (2)	> Préserver la qualité de l'eau et du substrat pour les espèces très sensibles (écrevisses, libellules, truite, loutre...)
	Les autres cours d'eau	> Maintenir une végétation rivulaire assez naturelle > Eviter les obstacles à la migration des animaux (enjeu TVB)
Milieux boisés	Les Cascades d'Orgon (1)	> Préserver ces forêts anciennes et leurs boisements « naturels » (zone de libre évolution) > Maintenir la tranquillité des lieux pour les espèces rares ou protégées (en particulier les coléoptères, lichens...)
	Autres boisements en cœur de PNC (4)	> Poursuivre le travail avec l'ONF pour l'amélioration de la naturalité des boisements (laisser du bois mort, des arbres à cavités, créer des îlots de sénescence...) > Préserver les forêts ancienne situées au nord de la commune (hors Orgon)
	Périmètres pour la reproduction des rapaces (7)	> Préserver deux zones de nidification potentielle du Faucon pèlerin (falaises) et du Circaète Jean-Le-Blanc (grands arbres), en particulier du dérangement
Milieux ouverts et semi-ouverts	Pelouses siliceuse en cœur de PNC	> Maintenir un pâturage « extensif » pour préserver cet habitat naturel patrimonial au titre du cœur de Parc et du site Natura 2000
	Secteurs disséminés de pelouse, de landes, milieux rocheux hors cœur de PNC (5 et 6)	> Maintenir et étendre ces "taches" pour développer la biodiversité des milieux ouverts et semi-ouverts (flore, papillons, criquets, sauterelles, oiseaux...) : secteurs sur les crêtes mais aussi dans le vallon du Balquinet
Villages, hameaux et équipements publics	Espaces ouverts du fond de vallée (jardins, vergers, cultures...) (8)	> Promouvoir des activités et des pratiques écologiques (absence de phytosanitaires, fauche tardive, plantes locales et mellifères...) > Surveiller et sensibiliser à la présence des espèces exotiques envahissantes > Utiliser ces lieux privilégiés pour la sensibilisation (jardins, espaces publics...)
	Zones bâties et infrastructures	> Maintenir la présence d'espèces comme les hirondelles et les chauves-souris dans les bâtiments et les ponts > Limiter les impacts sur les espaces naturels voisins : pollution lumineuse, assainissement, pollutions routières... > Prendre en compte la connaissance des espèces et des habitats pour améliorer les projets d'aménagements communaux